

## **Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle adopte le budget 2021**

---

Mont-Laurier, le 27 novembre 2020 – **Le 25 novembre dernier, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté son budget pour l'année 2021, totalisant un montant de 9 019 353 \$, dont 3 131 446 \$ sont à la charge des 17 municipalités via les quotes-parts et 5 887 907\$ financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux.**

En lien avec le projet Brancher Antoine-Labelle, une quote-part au montant de 1 669 663 \$, pour l'année 2021, sera répartie aux municipalités et villes constituant la phase 1 et 2 du projet. Les sommes ainsi prélevées via cette quote-part serviront au remboursement du règlement d'emprunt.

Pour l'année 2021, les quotes-parts des municipalités subissent une augmentation de 2.07 %. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2021 est inférieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années qui se situe à 2.83 %. Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts représente donc 0,0621 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Via les quotes-parts des municipalités, la MRC verse un montant de 418 961 \$ au Centre local de développement (CLD) pour son fonctionnement. Un montant de 169 190 \$ sera également remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Ces montants représentent 18.78 % des quotes-parts de 2021. De plus, la MRC remet un second montant de 298 996 \$ pour le fonctionnement du CLD, 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristique, ainsi qu'un montant de 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région. Ces trois sommes sont puisées à même l'enveloppe du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR).

Notons que la richesse foncière de la MRC d'Antoine-Labelle totalise 5 042 298 134 \$ pour l'année 2021 comparativement à 4 924 020 897 \$ en 2020, soit une augmentation de 2,4 % causée en grande partie par la révision et la rééquilibrage des rôles des municipalités de Chute-Saint-Philippe, Kiamika, Lac-du-Cerf, L'Ascension, Mont-Saint-Michel, Notre-Dame-du-Laus et Nominique.

Le budget 2021 de la MRC d'Antoine-Labelle permettra également de maintenir et bonifier le soutien de créneaux, tels que les parcs régionaux, le parc linéaire Le P'tit Train du Nord, la culture, l'agriculture par la révision du PDZA et de nombreux autres dossiers de développement régional. Ces projets feront l'objet de la planification 2021 prévue à l'hiver.

### **Territoires non organisés**

En ce qui concerne l'adoption du budget pour les territoires non organisés (TNO) pour l'année 2021, celui-ci présente une augmentation globale des dépenses de 2.99 %. Ces augmentations sont justifiées par l'accroissement des services rendus par la MRC en matière d'aménagement du territoire, d'administration et en sécurité civile. Le taux de la taxe foncière générale sera quand même maintenu à 0,4087 par 100 \$ d'évaluation.

- 30 -

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca